

## Dernières nouvelles No. 20 de la part du Syndicat

Cher(e)s membres, Cher(e)s collègues,

La pandémie a déjà influencé notre façon de travailler et de vivre pendant la majeure partie de l'année 2020, et alors que nous entrons dans les derniers mois de l'année, il n'y a aucun signe de soulagement imminent. Cette situation exige de nous tous un niveau d'endurance incroyable. Plus que jamais, il est impératif que nous prenions soin de nous-mêmes et des autres alors que nous continuons à gérer cette situation.

Il est donc crucial que nous préservions tous notre santé physique et mentale. À cet égard, appelez, surveillez vos collègues et laissez-nous tous veiller les uns sur les autres pour aider à soulager la pression.

Comme la fin de l'année approche, soyez particulièrement attentifs, surtout si vous ne pouvez pas être avec votre famille et vos amis pour la période des fêtes à venir. Il sera absolument vital d'être gentil avec vous-même et avec les personnes qui vous entourent pour poursuivre votre vie et votre travail pendant cette pandémie.

Définissez clairement vos horaires de travail, clarifiez les attentes concernant les produits livrables avec votre équipe et ayez un dialogue ouvert avec votre responsable sur vos besoins en matière de bien-être. Prendre du temps pour l'interaction sociale et l'activité physique reste une étape essentielle pour permettre dès maintenant un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée. Les managers sont priés de faire preuve de souplesse pendant cette période de fin d'année et sont invités à organiser les horaires de manière à permettre à tous les collègues, quel que soit leur type de contrat, de disposer du temps nécessaire pour se reposer et se ressourcer au cours du mois à venir.

Même si le voyage n'est pas possible ou ne figure pas dans vos projets, nous vous encourageons à prendre un congé bien mérité pour vous reposer et vous déconnecter sur votre lieu d'affectation ou dans votre pays d'affectation. Ce n'est peut-être pas ce que vous auriez voulu faire, mais c'est une partie importante de l'autosoin qui nous permet en fin de compte de mieux soutenir ceux qui dépendent de nous.

Comme la fin de l'année approche, le Syndicat du personnel accorde actuellement une attention particulière et se concentre sur certains d'entre vous :

- Ceux qui ont été désignés comme personnel "critique" ou "essentiel" dans le monde entier et qui continuent à apporter leurs compétences (techniciens vidéo et informatiques, responsables des installations et de la sécurité, SHIF, RH, etc.), pour soutenir les activités mondiales de l'OIT. Ce n'est pas parce qu'ils ont été affectés à travailler au Bureau qu'ils ne devraient pas bénéficier de la même empathie et de la même flexibilité.
- Ceux qui ont leur discussion avec HRD ou leur directeur au sujet de la fin d'un contrat peuvent être alarmés par des notifications écrites émanant de leurs services. L'administration a l'obligation légale de notifier un employé de sa fin de contrat mais ce qui n'empêche pas que des efforts doivent également être faits pour rechercher des solutions, en particulier si vous avez consacré votre vie professionnelle à cette organisation pendant plusieurs années. N'abandonnez pas et n'hésitez pas à contacter le Syndicat à chaque niveau (délégués syndicaux au siège, représentants du personnel sur le terrain, le Comité et bien sûr notre conseiller juridique si nécessaire). Nous sommes là pour vous soutenir et de nombreux cas individuels peuvent être résolus s'ils sont examinés suffisamment à l'avance.

Nous sommes convaincus qu'ensemble, nous pouvons réussir à surmonter les autres défis que la pandémie nous réserve.

Prenez soin de vous, restez en sécurité et restez en contact. Essayez de garder des pensées positives autant que possible, par exemple en faisant ce qui vous plaît.